Municipalité de
Lac-aux-Sables

AVIS PUBLIC
AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée, madame Manuella Perron, directrice générale et greffière-trésorière, de la susdite municipalité, qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal, mardi le 14 novembre 2023, à 19 h 30 à la salle municipale du 820, rue Saint-Alphonse à Lac-aux-Sables.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ : 111, rue Bourassa

NATURE ET EFFETS : Demande dans la zone 157-R, pour la construction d'un bâtiment secondaire :

- L'abaissement de la marge de recul avant à 6,4 mètres au lieu de 9 mètres;

- L'abaissement de la marge de recul arrière à 0,3 mètre au lieu de 1,5 mètres.

Relativement aux articles 7.1 et 9.3 du règlement de zonage # 2013-518.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil lors de cette séance relativement à cette demande.

Avis donné à Lac-aux-Sables, ce 30 octobre 2023

M. Perron, OMA.

Madame Manuella Perron, OMA
Directrice générale et Greffière-trésorière